

REGLEMENT

ARTICLE 1 Organisation

Le Grand Prix Cycliste de la Ville de LILLERS est organisé par le Région Sport Organisation, sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale. Il se dispute le dimanche 9 mars 2025.

ARTICLE 2 Participation

Le Grand Prix Cycliste de la Ville de LILLERS inscrit au calendrier UCI Europe Tour est ouvert, selon l'article 2.1.005 du règlement UCI, à :

- Équipes Continentales Professionnelles UCI
- Équipes Continentales UCI,
- Équipes Nationales,
- Équipes Régionales et de clubs.

Le nombre de coureurs titulaires par équipe est fixé par l'organisateur entre 5 au minimum et 7 au maximum (UCI Article 2.2.003 bis).

72 heures avant le départ de l'épreuve, les équipes enverront par mail à l'organisateur le bulletin d'engagement (le plus exact possible) comportant le nom des titulaires et de 2 remplaçants conformément au règlement U. C. I., article 2.2.005. à :

Monsieur Samuel PELCAT
745, rue de Ham 62120 BLESSY
sampelcat@gmail.com
Fichier par mail au format PDF

ARTICLE 3 Classement U. C. I.

L'épreuve est classée en ME 1.2 et attribue, conformément au règlement U. C. I., article 2.10.008, pour le classement continental individuel U. C. I. : 40, 30, 25, 20, 15, 10, 5, 3, 3, 3 points aux 10 premiers coureurs classés.

ARTICLE 4 Permanence

La permanence d'accueil se déroule le dimanche 9 mars 2025 de 8h00 à 11h30 - Salle Ste Cécile Place Jean Jaurès. Retrait des dossards par les responsables d'équipes licenciés de 8h30 à 10h00 - Salle Ste Cécile Place Jean Jaurès.

Réunion des directeurs sportifs à 10h15 Salle Ste Cécile Place Jean Jaurès, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI en présence du collège des arbitres.

Réunion de sécurité pour tous les pilotes et chauffeurs de véhicules à 10h45 - Salle Ste Cécile Place Jean Jaurès.

ARTICLE 5 Radio-Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence « Radio - Tour » de 157 4875 Mhz.

Pour les équipes non équipées de récepteur personnel la distribution du matériel radio se fera Place Jean Jaurès de 9h à 11h.

ARTICLE 6 Prix attribués au classement à l'arrivée

MONTANT TOTAL DES PRIX : 6 050 Euros

Categorie - Contenance	Euros		UCI		Jury - Juries	
	Class 1	Class 2	Class 1	Class 2	Class 1	Class 2
1er / 1er	750 €	750 €	200 €	200 €	250 €	250 €
2nd / 2ème	270 €	270 €	120 €	120 €	200 €	150 €
3rd / 3ème	175 €	175 €	40 €	40 €	150 €	120 €
4th / 4ème	100 €	75 €	30 €	30 €	125 €	100 €
5th / 5ème	70 €	50 €	20 €	20 €	100 €	70 €
6th / 6ème	50 €	35 €	15 €	15 €	75 €	50 €
7th / 7ème	35 €	25 €	10 €	10 €	50 €	35 €
8th / 8ème	25 €	18 €	7 €	7 €	35 €	25 €
9th / 9ème	18 €	13 €	5 €	5 €	25 €	18 €
10th / 10ème	13 €	10 €	4 €	4 €	20 €	13 €
11th / 11ème	10 €	7 €	3 €	3 €	15 €	10 €
12th / 12ème	7 €	5 €	2 €	2 €	10 €	7 €
13th / 13ème	5 €	4 €	1 €	1 €	7 €	5 €
14th / 14ème	4 €	3 €	1 €	1 €	5 €	4 €
15th / 15ème	3 €	2 €	0 €	0 €	3 €	3 €
16th à 23th / 16ème au 20ème	2 €	1 €	0 €	0 €	2 €	2 €
Total	1800 €	1400 €	600 €	600 €	1400 €	1250 €